



## **ATELIER 2: réseaux de distribution**

### **Propositions d'actions en réseaux**

#### **1 Capitalisation des expériences**

Partage ressources techniques, fiches de cas (extranet, forum)

- Retour d'expérience des ELD sur gestion du réseau
- Exemples de bonnes coopérations AOD / GRD et collectivités / GRT

#### **2 Échanges d'expériences**

Journées techniques et animations locales en complément du national.

- Planification énergétique : Zones de production EnR mal desservies, compétition entre les EnR pour l'accès au réseau.
- De bons partenariats sont possibles entre GRD et collectivités. Retours d'expériences.
- Syndicats d'énergie : le rôle qu'ils peuvent jouer (quand ils jouent le jeu). Les syndicats d'énergie de la Nièvre ainsi que dans d'autres départements témoignent de la mise en œuvre d'une véritable stratégie énergie... mais le niveau d'ambition / implication est très variable : tous les syndicats ne sont pas « proactifs ».
- Travailler avec les AOD sur les contraintes et opportunités des différents réseaux au regard des ambitions TEPOS d'un territoire.
- Développement du gaz contre les réseaux de chaleur.
- Mixité et complémentarité des réseaux (gaz, chaleur, telecom, électricité...)

#### **3 Renforcement des compétences**

Développement de l'ingénierie territoriale (au niveau de la région, CEP, ALE...)

#### **4 Expression de points de vue**

- Le S3REnR a pour but de réserver des puissances aux EnR, mais il semble souvent incompatible avec beaucoup de projets de territoire.

Difficultés liées au manque de connaissances techniques et d'information des élus. La vision globale des enjeux des réseaux d'énergie peut-elle être seulement une affaire de spécialistes ?



## 5 Veille, information, sensibilisation, diffusion

- Le stockage comme outil de régulation du réseau local (y compris chaleur).
- Mixité / inter-opérabilité des réseaux
- Contraintes et opportunités des différents réseaux au regard des objectifs des Tepos (technique et méthodologie). En lien avec le AOD.
- La péréquation tarifaire, son lien (ou non) avec la gestion en monopole, et la possibilité d'exercer la solidarité et l'équité hors de ce cadre.